

# le messager

Hebdomadaire d'informations de la région de FOSSES-LA-VILLE

Réalisation : Imprimerie Romain  
Rue des Remparts, Fosses-la-Ville  
Tél. (071) 71.10.83  
C.C.P. : 000-0021185-39

Edit. resp. : H. et M. Romain

Abonnement : 1 an : 1.100 F  
6 mois : 580 F

Le Messager succède à l'hebdomadaire Le Messager de Fosses, créée en 1879.

Le numéro : 25 F

122<sup>e</sup> année - N° 11

Vendredi 17 mars 2000

## Haider, Hitler, le Vlaams Blok, le FN et les autres

On en discute beaucoup depuis quelque temps avec des avis partagés. Des pour, des contre.

Nous avons lu attentivement dans Le Messager les écrits de Roger V., Jacqueline et Jacques D. P., Lucienne B. et Georges D., Hugues R. et Guy V. R., ainsi que de nombreux textes parus dans Vers l'Avenir. Nous avons écouté avec beaucoup d'attention les informations et les débats à la radio et à la TV. Et nous avons encore entendu parler beaucoup dans la rue ou dans les réunions publiques.

Tout des conclusions radicales et exclusives en ne tenant pas compte de l'avis des autres serait manquer de tolérance et même faire preuve d'un manque de démocratie. Chacun a le droit d'exprimer ses idées pourvu qu'elles ne bouleversent pas l'ordre public.

Essayons d'examiner, de comparer, de chercher les causes de ces prises de position si divergentes, chez nos interlocuteurs.

Sereinement, posons-nous des questions et efforçons-nous d'interpréter tout ce qui s'est écrit et ce qui se dit dans la rue.

Hitler était à la tête d'un Etat guerrier de 70 millions d'habitants, pays qui avait déclaré la guerre en 1870, en 1914 et en 1940. Hitler a fait incarcérer, torturer et exterminer des millions de Juifs et de Tziganes qui étaient pourtant des propres citoyens allemands.

Le parti d'Haider arrive dans le gouvernement d'un pays de 8 millions d'habitants, ami de la Belgique et qui, je pense, n'a pas la prétention de conquérir l'Europe. L'Autriche a, bien avant Haider, décidé de limiter l'entrée des étrangers à ses frontières. C'est le choix démocratique d'un peuple qui donne la priorité à ses propres enfants, comme c'est le choix pour la Belgique de procéder à une régularisation massive de ses candidats-réfugiés. C'est cela la liberté de décision ou la liberté d'expression d'un pays ou d'un simple citoyen.

Alors pourquoi nous, petite Belgique, ou tout n'est pas blanc loin de là, voulons-nous faire la leçon aux autres en intervenant un peu partout, même où les grands pays préfèrent s'abstenir ? Pinochet au Chili, Edith Cresson en France, Kabila au Congo, au Ruanda, la réouverture du dossier de l'assassinat de Lumumba, en Iran contre l'ancien président Raisanjani où l'on déconseille à Louis Michel de s'y rendre ; ce jour encore, une délégation est partie en Afrique centrale pour s'occuper de la paix au Congo, en Ouganda, au Zimbabwe et en Angola.

Et avec l'Autriche ? N'est-il pas ridicule et préjudiciable à nos relations commerciales de rompre des contrats d'achat d'ambulances, d'interdire la présence autrichienne au

Salon des vacances de Bruxelles et aussi de quitter des réunions européennes lorsqu'un représentant de ce pays monte à la tribune ?

Risible aussi dans la bouche d'un ministre qui trouve qu'aller skier en Autriche est immoral !

IMMORAL, voilà un mot que nous aurions tant voulu entendre à l'occasion de nombreuses découvertes en Belgique, de détournements, de pots-de-vin, de fraudes, de blanchiment d'argent, de nominations politiques abusives, des 500 milliards engrangés par Mobutu au détriment de son peuple affamé et de centaines d'autres cas d'immoralité...

Que dirions-nous si un pays étranger venait accuser la Belgique d'être le seul pays européen à ne pas avoir ratifié la Charte des droits des minorités malgré de nombreux rappels à l'ordre de la Communauté européenne ? Que dirions-nous si on nous accusait de cacher chez nous des génocidaires du Ruanda, ou si on accusait nos dirigeants de vouloir étouffer les scandales financiers qui pullulent dans notre pays ?

Où encore si ce pays étranger nous faisait remarquer qu'en Belgique, on crée beaucoup de commissions, longues et coûteuses, qui n'aboutissent souvent qu'à des recommandations et à de bonnes résolutions pour l'avenir, mais très rarement à des sanctions envers les véritables coupables : voir les commissions « Tueurs du Brabant, démafia des hormones, dioxine, titres volés, les 3 Guy, etc... ».

Tout ceci pour dire que si un pays étranger nous reprochait toutes ces choses, nous ne serions pas contents et lui ferions durement savoir et lui demanderions de s'occuper de ses oignons !

Dans quelque temps, lorsque les affaires seront tassées, nous nous rendrons compte que la montagne a accouché d'une souris et que l'énergie et l'argent investis dans tous ces litiges auraient été beaucoup mieux utilisés ailleurs, où des problèmes ne manquent pas, faute d'argent.

Nous avons exprimé ce que l'on entend de la bouche de notre population. Il y a encore beaucoup à dire. Pour en avoir le cœur net et pour ceux qui douteraient, pourquoi ne pas faire une consultation populaire sur un vaste sujet qui dépasserait de loin le cas Haider ? La régulation des sans-papiers qui va traîner, le droit de vote à ceux-ci et leur éligibilité possible aux prochaines élections ? Aussi important qu'une consultation sur l'euthanasie proposée par une présidente de parti. Ce serait le triomphe d'une démocratie propre et juste.

Robert DEWEZ, militant wallon,  
président des A.C. de Sart-St-Laurent

(j'ai écrit à titre privé)

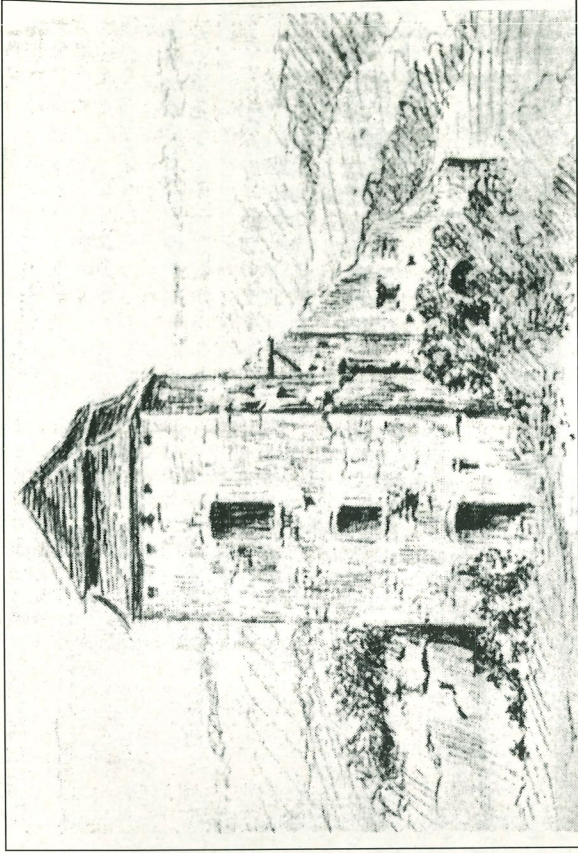
## La chapelle, l'ermitage et le cimetière Saint-Remy

(1698-99), nous renseigne simplement le « *beneficium S. Remigii...* » ce qui ne requiert plus la présence à demeure d'un ecclésiastique. D'ailleurs, il est assez caractéristique le premier mariage célébré date de 1596 et le dernier de 1614. A partir du XVII<sup>e</sup> s., on relève que l'ermitage Saint-Remy est signalé comme ayant existé, mais on n'y connaît pas d'ermites.

Concluons : dès 1497, nous sommes en présence d'un « autel », c'est-à-dire d'une chapelle se perpétuant au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles, mais qui n'apparaît plus ensuite.

Le Messager du 5-1-96 a reproduit une ancienne carte postale illustrée représentant une très vieille tour en pierre et les restes d'une annexe. Ce document édité à la fin du siècle dernier ou au début de ce siècle par la vieille Imprimerie agricole de Fosses, portait l'inscription suivante : « Hermitage Saint-Remy » Cet Hermitage se situait sous Névremont, sur les premiers escarpements de la rive droite de la Biesme, entre le Moulin de Saint-Remy et Aisemont.

La dernière attestation du « pouillé », qui date de l'extrême fin du XVII<sup>e</sup> s.

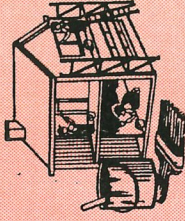


Entreprise de  
**PEINTURE - DECORATION**

S.P.R.L.

**FRANCIS MORET**

Couvre-sols et murs  
**Spécialité de façades**



Rue du Villez, 2a  
**5060 Velaine/Sambre**  
Tél. 071/77.42.62  
Fax. 071/74.09.75  
GSM 075-72.56.17  
Enreg. 12.21

Rue du Stampia

**5070 Fosses-la-Ville**

Tél. 071-71.12.26



## FOOTBALL

### Div. 1 : Fosses - J. Tamines : 1-1

Fosses recevait un outsider qui occupa le 3e fauteuil au classement et nos joueurs ont eu la victoire au bout du pied. Sur un terrain boueux les deux équipes pratiquent de longues volées et Tamines ouvre la marque à la 32e minute, suivi d'une égalisation dix minutes plus tard par Geeraerts (1-1 au repos). Bénéficiant de la descente, Fosse se crée des occasions qui se heurtent à un keeper en forme. Tamines refait surfa-ce mais en fin de partie, Geeraerts, puis Malhaise auront le but à leur portée, sans pouvoir concrétiser.

Fosses alignait : Loran P.-E., Dambroise, Malhaise, Dogot, Colinet, E. Loran, Gillard (35e De Vlieghe), Thys, Depammelaere, Vigié (8e Geeraerts), Renaux.

### Div. 3 : Surice - Bambois : 2-1

Bambois échoue de justesse face à une équipe qui a toujours son mot à dire en tête du classement. Au repos 1-0, but inscrit au premier quart d'heure. Surice double la marque à la 61e minute et, en fin de rencontre, Bambois sauve l'honneur suite à un penalty converti par Lombet.

Bambois joue une carte importante ce dimanche en recevant Olloy ; une victoire serait la bienvenue.

### Div. 4 : Aisemont - Bierwart : 1-1

Aisemont prend un bon départ et se crée des occasions mais Bierwart se montre dangereux (0-0 au repos). A la 64e, Deschamps rate un but tout fait mais se rachète dix minutes plus tard (1-0). Montesi voit son tir renvoyé par le montant et dans les arrêts de jeu, contre toute attente, Bierwart égalise.

## A la RUS Fosses

Avec des hauts et des bas, mais rarement servi par la chance, Fosses aura tout de même bien figuré en première provinciale, mais n'est toutefois pas encore assuré avec certitude de son maintien ; car cette année, en raison de trois descentes possibles de promotion, il pourrait y avoir 4 descendants de Provinciale. Et la rencontre de dimanche à Dinant est importante car les Mosans, qui ne sont pas certains non plus de leur maintien, fera tout ce qui est en sa possession pour prendre la totalité de l'enjeu. Les supporters seront donc au poste, d'autant plus qu'une attraction les attend ; cette rencontre serait arbitrée par trois dames, une première dans la division !

## Coupe provinciale.

Rappelons que le match de Coupe Fosses-Surice aura lieu le mercredi 22 mars, à 19 h 30, sur le terrain de Velaine. Fosses n'ayant pas un éclairage suffisant.

## Recrutement

Pour la saison prochaine, Fosses recrute des entraîneurs pour toutes ses équipes de jeunes. Les amateurs peuvent se faire connaître en téléphonant au 081-32.32.29 (en journée à D. Piet, secrétaire).

Fosses cherche aussi un président et un trésorier, car L. Vlaene, qui avait prévu un mandat de dix ans, va laisser sa place ; et sa fille qui assurait la trésorerie du club souhaite aussi se faire remplacer. Ceux qui désirent prendre ces postes sont donc invités à contacter le secrétaire D. Piet.

Résultats :  
Ligny - Aische 3-6  
Bioul - Ciney 0-0  
Meux - Spy 3-1  
Dinant - Gembloux 2-1  
Fosses - JS Tamines 1-1  
Petit-Waret - Schaltin 0-0  
Nismes - Florennes 0-3  
Forville - Vencimont 0-0

Meux 25 15 2 8 61 21 53  
Aische 25 14 4 7 52 34 49  
JS Tamines 25 12 6 7 50 36 43  
Ciney 25 12 7 6 57 40 42  
Forville 25 10 4 1 1138 26 41  
Florennes 25 12 9 4 49 40 40  
Spy 25 11 8 6 52 42 39  
Gembloux 25 12 11 2 50 51 38  
Nismes 25 11 10 4 39 30 37  
FOSSÉS 25 11 11 3 41 48 36  
Bioul 25 9 9 7 36 28 34  
Dinant 25 8 11 6 41 52 30  
Vencimont 24 6 11 7 30 42 25  
Ligny 24 7 14 3 31 53 24  
Petit-Waret 25 4 17 4 25 62 16  
Schaltin 25 1 21 3 22 72 6

### Ce dimanche :

JS Tamines - Aische  
Gembloux - Ligny  
Ciney - Nismes  
Meux - Petit-Waret  
Dinant - Fosses  
Bioul - Florennes  
Schaltin - Vencimont  
Spy - Forville

### DIVISION 3 B

(bas du classement)

Olloy 24 7 14 3 54 86 24  
Fraire 24 6 13 5 43 57 23  
BAMBOIS 25 4 16 5 42 83 17  
Philippeville 22 2 15 5 27 58 11  
Flavion 24 1 21 2 19 93 5

### DIVISION 4 A

(haut du classement)

Temploux 27 21 3 3 93 26 66  
Lustin 28 17 5 6 79 37 57  
Et. Tamines 27 15 5 7 61 41 52  
Hemipinne 27 13 4 10 70 42 49  
AISEMONT 26 13 5 8 63 35 47  
Bonneville 27 11 7 9 53 58 42

## Les matches du week-end

### Samedi 18 mars

Diablotins, à 11 h :

Ligny - Aisemont A  
Aisemont B - Et. Tamines  
Tarcienne - Fosses  
Bambois - Mollignée

Préminimes, à 13 h :

Velaine - Fosses  
Minimes, à 15 h :

Onoz - Fosses A  
Fosses B - Florennes

Juniors, à 15 h :

Série A : Bambois - Haversin

Espoirs, à 15 h :

Série A : Arquet - Fosses

Spéciales, à 15 h :

Série D : Spy - Bambois

Aisemont - Soye

Fosses : bye

### Dimanche 19 mars

Cadets, à 10 h 30 :

Série C : Sambreville - Aisemont

Bambois : bye

Div. 1 : Dinant - Fosses

Div. 3 : Bambois - Olloy

Div. 4 : Lustin - Aisemont

## Volley

Nat. 3 : Chipie's - Wavre 0-3

Après 18 rencontres, Chipie's A dé-

tient toujours la 9e place (sur 12).

Mess. 1 : Doische - Le Roux 1-3

Div. 1 dames : Profindev - Chipie's B 1-3

Div. 2 dames : Chipie's C - Floreffe 1-3

## ASSURANCES

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

PRÊTS PERSONNELS

Rue H. Brosteaux 1,  
SART-SAINT-LAURENT

Philippe Ledoux

© 071 71.24.94



TRÈS COM



**Resto Wallon - Meli-Melo**  
**Place de Sart-Saint-Laurent 1**  
**Tél. 71.15.45**

(à partir de 10 h 30 jusqu'au dernier client)

*Bin mindji, nin trop tchèr, bin sièrvu,  
c'est-st-au Resto Walon qu'i faut v'nu*

— 1 caserole de moules marinières  
+ un vin blanc  
+ frites à volonté

**390 F**

— Le steck BBB

**390 F**

## Tennis de table

### Au T.T. Sartois

Div. 2 : Sart A - Isnes 4-12  
Div. 4 : Sart C - Andoy 12-4  
Div. 5 : Fosses C - Sart D 6-10  
Div. 5 : Sart E - Fosses B 1-15  
Div. 5 : Andoy - Sart F 11-5  
Dames : Sart - Rossee 7-3

### Palette Club fossoise

Dames, div. 3 : Fosses - Vedrin : 10-0

Très belle victoire pour L. Raymac-

kers, V. Degeeter et T. Depez.

Mess. 3 : Tillier - Fosses : 12-4

Fatigue et blessures chez nos Fos-

sois. Seul A. André était revenu au

mieux de sa forme (3 victoires) et 1

pour L. André. Rien pour C. Bossu-

roy et R. Tumsonet.

Div. 5 : Fosses B - Sart-St-Laurent 15-1

Derby aisé pour notre équipe leader.

Seul B. Servais perd un match.

Div. 5 : Sart-St-Laurent - Fosses C : 10-6

Par contre ce derby était plus équi-

libré, mais vira à l'avantage des ad-

versaires. Notons toutefois la premiè-

re participation d'un nouveau rempla-

çant, S. Tave, qui remporte une vic-

toire. Trois victoires pour J. Duchêne,

1 pour N. Palate et C. Bodart.

## Vétérans Aisemont Football

Championnat Nouvelle Gazette

### Dates des matches remis

Championnat :

17-3 : Gerpinnes - Aisemont 20.00

24-3 : Aisemont - Morlaine 20.00

14-4 : Aisemont - Ligny 20.00

21-4 : Aisemont - Aische 20.00

28-4 : Sombrefre - Aisemont 20.00

Coupe : 1/8e finale :

31-3 : Anderlues - Aisemont 20.00

A vendre : BLOCS papier

format A4 ± 150 feuilles

40 F/pièce ou 3 pour 100 F

## IMPRIMERIE ROMAIN

Rue des Remparts, Fosses

## PETITES ANNONCES

A vendre : VOLIERE extérieure ± 3 m x 1,5 m : 2.000 F. - S'adr. : 76, avenue Albert 1er à Fosses.

A v. : BONNE TERRE arable pour jardins et pelouses et FOIN pour chevaux. Tél. 71.11.30 ou 075-42.60.58.

A vendre COSTUME CHINEL rouge, grd. taille, et. imp. Tél. 0495-22.86.71.

**Je repasse pour vous.** - Vous êtes surchargée de travail, n'hésitez pas, téléphonez-moi. Je repasse votre linge à mon domicile : 500 F la manne de 5 kg. Travail soignée. Tél. 071-71.25.98.

Exc. opportunité pour foires et marchés à vendre lot imp. de CHEMISES 100% soie nat. prov. Chine. Nomb. tailles et coloris à p. 200 F/pièce pour lot ± 900 pièces (ou à disc.). Tél. Jurga 71.35.18.

A v. FRITEUSES profess. de table, marque Bertrand, mono ou triph., état neuf : 20.000 F cause double emploi. Tél. Mme Jurga 071-71.35.18.

A vendre COSTUME CHINEL adulte, coul. verte. Tél. 71.12.73.

### Soin complet

(cors, durillons, mycose, ongle incarné)

### Soin particulier

(artériosclérose, diabète, trouble vasculaire)

### Pédicure - Podologie

Sur rendez-vous au cabinet ou à domicile

A.-M. FIEVET-TOUSSAINT

48, rue de Pontauray, 5640 Mettet

Tél. 071-72.91.36

(téléphoner le matin de 8h.30 à 12h.30

ou le soir de 20h.30 à 21h.30)



**Shell propagaz**

*Ets Gaspard-Jaumain*

Route de Bambois, 14b  
ST-GERARD  
Tél. 071/71.32.46

Même Maison:

DIESEL et LUBRIFIANT

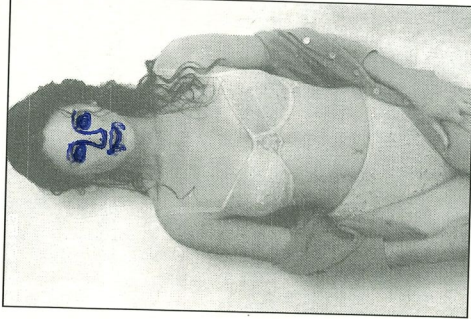
**GASOIL DE CHAUFFAGE**

Notre devise :  
QUALITE - RAPIDITE  
QUANTITE GARANTIE



COLLECTION

Printemps  
Eté 2000



**Maison Bleue**  
FOSSES-LA-VILLE  
Tél. (071) 71.10.61

Toutes les cartes de paiement  
chèques - agréé chèques AWARD

**FOSSES-LA-VILLE**

**Fost-Plus**

Le service Fost-Plus effectuera le ramassage des papiers, cartons, livres, etc. : le mardi 21 mars pour les sections de Fosses, Bambois, Haut-Vent et Sart-St-Laurent et le jeudi 23 pour les sections de Sart-Eustache, Le Roux, Vitrvival, Aisemont et Nèvrement.

**Les encombrants**

Le premier ramassage de l'année des objets encombrants aura lieu le vendredi 24 mars pour les sections de Fosses, Bambois, Haut-Vent et Sart-St-Laurent et le lundi 27 pour les autres sections.

**Grand feu à Haut-Vent**

C'est donc ce samedi 18 mars qu'aura lieu le grand feu de Haut-Vent. La journée débutera à 13 h par une promenade musicale dans les rues du hameau, promenade qui se terminera par l'invitation chez les derniers mariés à venir allumer le bûcher. Il s'agit cette année de M. et Mme David Antoine et France Godfroid. Le bûcher a été monté rue du Château d'Eau.

A 21 h., retour pour la bal masqué, à la salle Hautventoise, avec la sono Power Music. Entrée 99 F.

L'entrée est gratuite pour les masqués. La remise des prix aura lieu vers minuit.

**LES GARDES**

**Pharmacies de garde**

Vendredi 16 : Trigaux, Mettet  
Samedi 17 : Boxus  
Samedi 18 : Trigaux, Mettet  
Dimanche 19 : Trigaux, Mettet  
Lundi 20 : Chapaux, Biesme  
Mardi 21 : Dubisy  
Mercredi 22 : Dubisy  
Jeudi 23 : Lahaut, Ermeton

**Service médical**

Le service de garde, sera assuré au cours de ce week-end par le docteur DE BILDERLING, tél. 71.45.00.

**Théâtre wallon**

« Li Soce des Comédiens fossvés » présentera le samedi 25 mars, à 20 h, à la salle de l'Athénée Roi Baudouin à Fosses, une comédie gale en 3 actes, de Grosso Modo, adaptée en wallon par André Hancré.

Cette pièce, déjà jouée par la troupe en novembre dernier, avait été appréciée par le public. Elle est cette fois reprise au profit de la Croix-Rouge de Fosses.

La villa Les Coucoucs, en Ardenne, est une résidence secondaire rarement occupée par ses propriétaires. Le gardien du quartier qui en a les clefs, la prête à un frère qui veut épater sa fille de retour d'Amérique. Mais voilà que le propriétaire y donne aussi un rendez-vous à sa secrétaire, dans l'espoir de pouvoir lui déclarer sa flamme. Comble de malchance, deux voleurs ont devancé tout le monde pour s'y cacher. Ajoutez à cela une épouse autoritaire dans ses droits de propriété, et vous devinez le nombre d'entrées et de sorties, les portes qui claquent, de quiproquos ensuite dans les rencontres où chacun se fait passer pour un autre.

Prix d'entrée : 180 F ou 160 F en prévente, chez les bénévoles de la Croix-Rouge.

**Le Vieux Moulin**

**n'a pas été adjugé**

Le mois dernier avait lieu une première vente de ce bâtiment historique fossvois « Le Vieux Moulin », un café-restaurant bien situé sur la place du Marché, qui appartient à l'asbl Les Amis du Vieux Moulin, dont les bénéfices devaient revenir aux œuvres paroissiales.

Mais voilà, les membres de cette asbl créée en 1955 ont pris de l'âge, beaucoup sont décédés. Les trop nombreux changements de tenants ont nui à la réputation et la clientèle s'étant peu à peu étiolée, l'établissement est resté fermé de longs mois. Des travaux de restauration et d'entretien sont nécessaires mais, sans recettes depuis trop longtemps, l'asbl ne peut plus faire face à ces dépenses. C'est la raison pour laquelle il fut décidé de vendre.

Après avoir reçu des offres, mais insuffisantes, lors d'une première vente, la seconde vente, qui devait être définitive, n'a pas apporté « l'eau au moulin » que l'asbl vendeuse escomptait. Les surenchères se sont arrêtées cette fois à 5.520.000 F, offre de M. Freddy Falque, qui avait offert 5 millions lors de la vente du mois dernier.

Après cette dernière offre, le notaire, le représentant de l'asbl M. Loiseau et son avocat se sont retirés un court instant, au terme duquel la décision a été prise de retirer le bien de la vente et de la remettre en vente, de gré à gré cette fois.

Le notaire a déclaré qu'on ne peut adjuger un bien de cette valeur à n'importe quel prix. Le vendeur souhaite en obtenir environ 7 millions et attendra donc des offres plus conséquentes.

Un investissement sans doute de près de 10 millions pour un éventuel amateur qui devra tabler sur des frais de transformations indispensables ; les frais notariés et d'enregistrement immanquablement s'ajoutant au prix de son acquisition.

**Concours de belote**

Un concours de belote est organisé par Fosses Avenir Pelote, le vendredi 24 mars au local de la balle pelote, place du Centenaire à Fosses.

Le concours débutera à 20 h et l'inscription (dès 19 h) est fixée à 500 F pour 8 tours en équipes formées avec 8 boissos ordinaires comprises. Les prix seront proportionnés au nombre d'inscriptions.

Le Comité.

**Conseil communal**

**Le pavé dans la mare...**

A l'issue d'une séance presque purement administrative, rencontrant l'unicité pour tous les points, le conseiller PRL Philippe Moreau a littéralement jeté un pavé dans la mare avec une question sur... les pavés des trottoirs dans les travaux actuels de la traversée de Fosses. On en a appris, des choses ! Sur la mesure de la résistance de ces pavés, mais aussi sur « la mafia flamande des pavés chinois » !

En début de séance, une minute de recueillement à la mémoire d'Alfred Godfroid qui fut conseiller communal de 1944 à 1947, puis échevin jusqu'en 1965 ; il était aussi président des Anciens Combattants de Vitrvival. Hommage lui fut ainsi rendu.

**Finances**

C'est le Collège et non plus la Députation qui est maintenant compétente pour juger de problèmes de réclamation contre la taxe sur les journaux publicitaires : Le Messager de Châtelet, l'Echo, AZ et Publi Namur prétendaient éluder la taxe en faisant état d'articles rédactionnels non publicitaires. Et la Commune sera défendue par Me Caroline Crappe, de Namur.

Les familles avec enfant de moins de 2 ans 1/2 et les personnes incontinentes recevront 12 sacs poubelles gratuits par an, moyennant attestation médicale au service Finances. Mme Rochet tient à rappeler que, sur le même sujet elle avait, voici cinq ans, demandé une réduction. Nuance entre 2 tarifs et sacs gratuits.

Les avancées de fonds du service population et état civil seront centralisées au service des Finances.

Des panneaux de signalisation et les accessoires nécessaires seront acquis cette année pour un montant de 500.000 F.

**Travaux**

Des travaux pour améliorer la sécurité, rue du Sartia à Sart-Eustache sont présentés par le conseiller local Philippe Mullier. L'entreprise confiée aux Ets Nomet à Bois-de-Villers pour 3.465.516 F comporte : placement de potelets de dissuasion, enduits colorés, ralentisseurs en pavés de béton, îlots pavés, bordure en béton, marquage, signalisation et reconstitution de la voirie, plateaux d'attente aux carrefours, bandes transversales sonores. Les travaux débuteront le 1er mai. Et ce n'est que la première phase ; l'étude de la seconde est confiée à INASEP (rue du Sartia et Place), estimée à 1 million.

Autre contrat d'étude à INASEP : la réfection et égouttage de la rue du Tisserand à Haut-Vent (6.200.000 F)

Autre projet en cours : la réfection de la rue du Pré-Standard : piochage, filets d'eau, avaloirs, revêtement en deux couches, pour 3.500.000 F.

L'échevin Sarto propose aussi l'achat d'un broyeur d'herbes, adaptable sur l'Unimog, surtout pour la tonie

des terrains de football qui pourrait ainsi se faire quel que soit le temps. Estimation : 500.000 F. Et aussi un véhicule 4x4 d'occasion (800.000 F), mais la minorité s'abstient. Autre achat : un camion à conteneur d'occasion de 19 T, pour 2 millions. L'échevin estime ainsi avoir veillé consciencieusement au renouvellement et à la modernisation de l'équipement du Service des Travaux. Un effort sérieux a été fait aussi au niveau du personnel et des bâtiments. « Je laisse donc à mon successeur une situation favorable » conclut-il en laissant entendre qu'il ne se représentera plus (il vise la Province).

**Le bourgmestre**

... reprend alors la présentation des points suivants :

Des ordonnances de police pour les travaux de la traversée de Fosses, le stationnement rue de Vitrvival, la placement d'un îlot directionnel rue du Grand-Etang et les grands feux. M. Boigelot, qui a de la suite dans les idées, fait remarquer que dans la demande du comité du Grand Feu de son hameau, on trouve sur deux lignes Haut-Vent et Haut-Vent. Il faudra trancher !

Le Conseil donne délégation au Conseil de l'enseignement des communes et des provinces pour la fixation des programmes d'étude.

Il modifie le statut pécuniaire du personnel communal : des termes sont précisés dans les classifications et l'évolution de carrière. Idem pour les conditions de recrutement et de promotion (évaluation positive, 4 ans d'ancienneté dans le niveau, examen, formation complémentaire). Le tout en accord avec le comité de négociation (syndicats).

Pour le Service Incendie, sur recommandation du ministère, on adapte aussi le cadre avec un officier chef de service au grade de capitaine, 1 lieutenant, 1 sous-lieutenant et le recrutement d'un caporal professionnel capable d'entretenir matériel et véhicules. Enfin, la ville adhère à la zone de secours de la Province. (suite en page 5)

S.P.S.A.S.

**PIRET-DRICOT**

**TOITURES**  
**ZINGUERIES**  
**RAMONAGE**  
**TRADITIONNEL**  
(service rapide)

15, rue Chapelle de la Paix  
FOSSES-LA-VILLE  
**Tél. 071/71.39.57**

Le check-up complet :

- Revenus
- Santé
- Habitation
- Biens
- Véhicules
- Assurances
- Responsabilités
- Loisirs
- Sports
- Personnel
- Placements
- Retraite

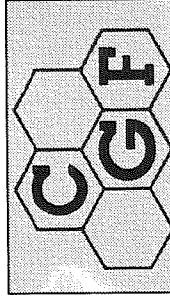
**lamy sprl**  
**bouchet**  
courrier d'assurances indépendant

*A vos côtés en toute assurance*

avenue Albert 1er, 98 - Fosses-la-Ville  
071/71 23 64

EPARCEL  
UN ASSURANCEUR  
FEDERATION





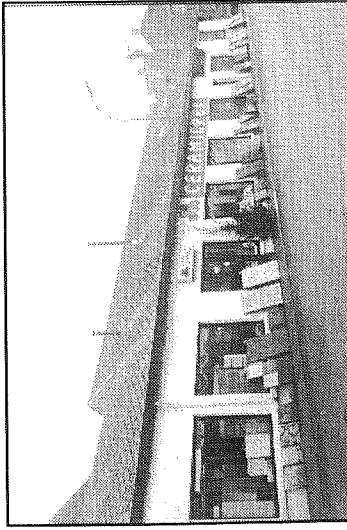
# CERAMIGRES 2000

Villeroy & Boch - Cerabati, Weikensradt, Stalton, Ostara, Esto-Klinker, grès de Bavière, Sicba, terre cuite d'Auvergne, Imola, Steenbok, émaux de Briare, dalles Zoé-Mantoux, Regno, Cédif... Matières et pierres naturelles toutes provenances.

Possibilité de pose TVA 6% ou 21%

**Transport gratuit - Grand parking - Accueil personnalisé**  
**Le choix, la qualité aux meilleurs prix - Import-Export**

Tous nos carrelages 1er choix sont accompagnés d'un certificat de garantie 1er choix



**Notre spécialité : les carrelages de marque à la portée de tous**  
**PROFITEZ DE NOS ACHATS MASSIFS EN USINE**

**Foïence allemande**  
 30/40 1er choix - le m<sup>2</sup>  
**495,-**

**EMAILLÉ**  
 20/20 1<sup>er</sup> choix - le m<sup>2</sup>  
**295,-**

**GRES CÉRAME**  
 40/40 1er choix  
 le m<sup>2</sup>  
**395,-**

**GRES ÉMAILLÉ**  
 15/15 1<sup>er</sup> choix - 3 coul.  
 le m<sup>2</sup>  
**195,-**

**Grès émaillés allemands**  
 30/30 1er choix - le m<sup>2</sup>  
**395,-**

**Jusqu'au 31 mars, nous vous offrons :**

**Super PROMOTIONS**

Importation directe  
 Vente aux particuliers  
 sans intermédiaire

Profitez gratuitement  
 de notre  
 service Décoration

**Rue Poète Folie Z - FLEURUS - Tél. 071-81.44.20**

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h - Le samedi, de 9 à 12 h

## Festivités à Bambois

« On n'a pas tous les jours cent ans » écrit l'équipe paroissiale de Bambois en introduction à son programme des festivités du centenaire de l'église de Bambois. Elle fut durant un siècle le témoin des peines et des joies de toutes les familles et se dresse fière et belle comme une promesse pour le prochain millénaire.

Après le dîner du Centenaire qui fit salle comble le 13 février et une journée animation pour enfants le jour du Mardi Gras, ce week-end marquera le début des festivités :

- une exposition des artistes de l'entité (vernissage le jeudi 16 mars) remplira les pièces de deux étages du presbytère désaffecté. Il s'avère que Bambois s'est découvert une pléiade d'artistes amateurs, certains déjà connus et renommés, d'autres inédits dans des techniques variées : vendredi 17 : de 17 h 30 à 20 h samedi 18 : de 14 à 20 h dimanche 19 : de 11 h 30 à 17 h

Elle sera agrémentée d'une dégustation de produits locaux et animations enfantines samedi et dimanche, à partir de 14 heures.

- Vendredi 17 mars à 20 h en la salle paroissiale : projection d'extraits de films des événements paroissiaux du temps de l'abbé Pierard.

- Dimanche 19, à 10 h : Eucharistie du Centenaire, messe concélébrée par le clergé local et anciens curés de Bambois. Après la messe, l'apéritif sera offert à tous à la salle.

D'autres manifestations sont prévues en septembre, octobre et novembre. Nous en reparlerons.

## Marche des femmes

Associez-vous tous et toutes à la Marche mondiale des femmes...

A vos baskets pour une balade très pittoresque autour de Fosses-la-Ville, avec relais boissons et victuailles à Aisemont et Vitryval ; environ 10 km avec possibilité de retour en voiture vers Fosses.

Cette marche aura lieu le dimanche 26 mars. Les inscriptions et le départ aura lieu entre 14 h et 15 h 30 au local St-Martin à Fosses. La participation aux frais est de 50 F (gratuit pour les moins de 12 ans).

C'est une organisation de Vie Féminine. Renseignements chez : C. Mingeot (0476-848769), P. Lallemand (075-655489), ou Maryline Thomas (71.19.49).

## Laetare en Wallonie

Nous rappelons cette exposition organisée par la Société royale Les Chinois, en collaboration avec l'Administration communale, le S.I. et le Centre communautaire de Fosses.

Cette exposition se tiendra du samedi 25 au mercredi 29 mars, en la salle L'Orbey à Fosses (vernissage le vendredi 24, à 19 h 30).

## Exposition

Une autre exposition se tiendra à la Maison de la Culture et du Tourisme de Fosses, place du Marché et présentera les œuvres de l'artiste Willy Michel : du samedi 1er au jeudi 20 avril. Cette exposition est accessible en semaine, de 9 à 16 h et le week-end, de 10 à 18 h.

## Opération déchets

La Commune de Fosses organise ce dimanche 19 mars, de 9 h à 13 h, un ramassage spécial de déchets à l'occasion du printemps. Cette opération réalisée avec des benevoles, se concentrera sur les ruisseaux de Fosses. Les participants sont invités à prendre leurs propres botes. Le rendez-vous est fixé à 9 h, devant le service des Travaux, rue de l'Abattoir. Avis aux benevoles. Tél. 71.31.31. Ph. Ruelle, éco-conseiller.

## Les travaux de la traversée de Fosses

Depuis quelques temps ces travaux se poursuivaient au ralenti. Les ouvriers de l'entreprise Morphée, en nombre réduits, s'affairaient entre la rue de Vitryval et les Quatre-Bras, à la pose de bordures, mais le pavage était arrêté car, comme nous l'avons signalé, l'Administration communale s'était montrée méfiante quant à la solidité des pavés importés de Chine et non de Modave, comme cela était prévu. Des tests de solidité ont été pratiqués et ont donné satisfaction. Les paveurs ont donc repris leur travail et poursuivent à présent le pavage de la rue des Remparts, à la grande satisfaction des riverains et bien sûr surtout de l'entreprise chargée de ces travaux.

## Le Petit Chapitre

Nous rappelons que le Musée des poupées de Lilette, place du Chapitre, est ouvert tous les week-ends, de 14 à 18 heures.

## Souper du comité des fêtes

Le nouveau comité des fêtes organise le samedi 1er avril, dès 18 h, à la salle L'Orbey, un souper aux moules avec soirée dansante, animée par la sono Power Music.

Au menu (adulte 400 F - enfant 250 F)

- Apéro
  - Moules et frites (ou boulettes-frites)
  - Dessert
- Réservations souhaitées pour le 20 mars
- Th. Durant (président) 71.48.89
  - Cl. Lainé (vice-prés.) 075-43.33.58
  - Laurence Bigaré, Luigi Lapaglia 71.42.66
  - Michel Th, Goisse Frédéric 71.28.20
  - Démentine S., Bayer Joëlle 71.10.27
  - Arnould Fr., Tillieux Muriel

## Petits Chinois

Le comité des Chinois annonce la répétition des petits Chinois pour le mercredi 29 mars, à 19 h 30, en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

## Libre service BOISSONS

**Joseph MICHOTTE**  
 2, rue de Maison, BAMBOIS  
**Tél. 71.20.77**

OUVERT :

- Lundi, mercr., jeudi, vendr. : 13 à 19 h
- Samedi, de 9 à 19 h
- Dimanche et jours fériés : de 9 à 12 h

Fermé le mardi

LOCATION  
 VENTE  
 ETAT DES LIEUX  
 ETUDES

BAUX  
 EXPERTISES  
 EVALUATIONS

Immobilière

**A. LECHAT**

Tél. : 071/71.21.91

**New NAM**

Entreprises générales  
 de bâtiments

**TRANSFORMATIONS - TOITURES**  
**SANTAIRE - PLAFONNAGE**  
**CARRELAGE - MENUISERIE**

Construction traditionnelle  
 Gros oeuvre fermé - Clefs sur porte

14, chaussée de Namur  
 FOSSES-LA-VILLE  
 Tél. 071/71.21.91



AVANT PROJET  
 PERSONNALISE  
 ET DEVIS GRATUIT



## La chapelle, l'ermitage et le cimetière Saint-Remy

(suite de la première page)

Dans le même hebdomadaire, en date du 12-4-96, nous avons fait paraître un vieux dessin, assez net, représentant l'aspect de ce bâtiment et de son environnement immédiat (voir ce dessin en première page). Il s'agit d'une imposante tour de plan carré, dont la face frontale présente une porte d'entrée principale au rez-de-chaussée et deux baies cintrées la surmontant. Cette tour, à deux étages, est coiffée d'un double toit à quatre pans. La façade latérale droite de l'édifice laisse discerner deux autres baies, un mur à retour d'angle et des annexes dont l'une est porteuse d'une sorte de potence (la roulette a disparu), grâce à laquelle sans doute on pouvait hisser des marchandises aux étages. Selon feu Maurice Chapelle, historien de Fosses, ce document daterait de 1885 et serait probablement l'œuvre du Fossois Charles Genard, surnommé « Li p'tite guète ».

Mais il y a controverse à ce sujet. Dans Le Messager du 1-8-1920, le doyen J. Crépin écrivait : « Il est regrettable que l'on se soit acharné à détruire cet ermitage qui, d'après un dessin qu'en a fait sur place un de nos concitoyens il y a une vingtaine d'années, avait un cachet très particulier. Le doyen ne cite pas l'artiste, mais selon MM. G. Lam-biotte et R. Delchambre, dans leur ouvrage « Aisemont à travers les âges », p. 82, c'était un appelé Le-daim, « qui habitait la première maison à gauche, au-delà du pont, au Pré-l'Evêque, route de Tamines à Fosses. » Notons aussi que dans un encart accompagnant l'ouvrage précité, on trouve un croquis de « L'Ermitage » avec la mention suivante 7 d'après H. Lemaître, 1892 ».

Il y a quelques décennies, il ne restait plus de l'Ermitage que la base de la tour, des vestiges de murs et une voûte au milieu des orties et des ronces.

L'ermitage et la chapelle furent-ils des constructions distinctes. Nous pensons que la chapelle se situait dans la tour en question ou y était accolée. A ce propos, signalement qu'en 1619 déjà, des mesures furent prises pour modifier la chapelle et le cimetière Saint-Remy.

Si l'existence d'une chapelle est bien avérée en fait-il pour autant parler d'un ermitage ? Dans Le Messager de Fosses du 1-8-1920, le doyen Crépin écrivait : « Il subsiste dans le vallion de Saint-Remy une partie d'une construction en pierre de taille connue sous le nom d'ermitage Saint-Remy. Je n'ai trouvé nulles traces, dans nos archives, de l'existence d'ermites à Saint-Remy ».

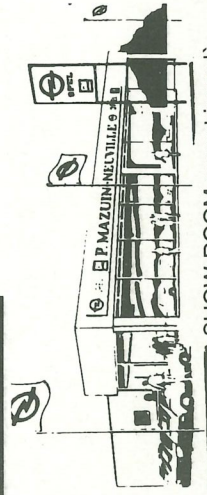
Feu Maurice Chapelle, dans Le Messager du 12-7-1985 rappelle que la chapelle « Sacello Sti Remigii » est déjà signalée en 1497 mais aucun ermite n'est jamais renseigné.

A propos d'ermitage, il est intéressant de rappeler ce qu'écrivait Galliot dans son « Histoire générale ecclésiastique et civile de la ville et

DISTRIBUTEUR OFFICIEL OPEL  
GARAGE

**P. MAZUIN-NEUVILLE**

Avenue des Déportés, 36  
FOSSÉS-LA-VILLE  
Tél. 07171.11.61



SHOW-ROOM ouvert jusqu'à  
19 h. en semaine et 17 h. le samedi



## De bien curieux « Chinels » sans bosses !



province de Namur » « On voit par un ancien registre reposant ès-archives du magistrat de Namur que la plupart de ces ermites étoient mariés et vivoient avec leurs femmes dans leurs ermitages ».

Il ne semble pas que ce soit le cas à Fosses, les archives ne signalant pas de situations pareilles.

Voici 7 mariages recensés « in Sacello Sti Remigii »  
-30-5-1596 : Paschati Pascal et Marie Robert (des Monts)  
-4-5-1621 : Nicolas Thomas (Fallozelle) et Marie Haquin  
-21-10-1622 : Jean Eugène (Fosse) et Feuillenne Bosquet (de Mettet)  
-Henri Lambotte, Catherine Fusain.  
-14-5-1651 : André Warlot et Feuillenne  
-2-2-1653 : Ghislain et Catherine Gislén  
-14-4-1614 : Martin Gérard et Simone Marage.

Le cimetière Saint-Remy devait se trouver sur la pente qui surmonte la Biesme le long du chemin allant de Saint-Remy vers Vitruval, avant d'arriver à la ligne de chemin de fer. Il était connu des habitants sous le nom antique « ès l'aîte ».

Le doyen Crépin renseigne « le cimetière de Saint-Remy qui se trouvait entre le moulin et la tour dite Ermitage Saint-Remy ».

Ce cimetière servit surtout au XVIIe s., à inhumér les morts des Monts, c'est-à-dire de Doumont, de Nèvreumont et Aisemont. Dix-sept inhumations ont été relevées :

- 14-7-1620 : Feuillenne... ép. André Henrion
- 28-2-1621 : D. Remi Godenne
- 12-1-1623 : Annette de Wasor
- 13-3-1623 : Pierre Tripsee
- 9-1-1625 : Jeanne Vve Jean Boland
- 4-5-1625 : Anne Vve Nicolas Parent († à Nèvreumont)
- 4-10-1625 : Robert Cailleux († à Nèvreumont)
- 4-3-1626 : Jean Thomas (Monts)
- 2-4-1626 : Michel le Mot
- 5-9-1626 : Nocente Nanon
- 20-5-1626 : Remy Nanon
- 20-1-1628 : Jeanne Gilson, ép. Nicolas Gérard
- 30-9-1629 : Martine, ép. Nicolas Nanon (dit Nocente)
- 30-3-1630 : Servais Gil des Monts
- 12-10-1637 : Nicolas Douillet
- 22-10-1637 : Anne, fille de Martin Gérard
- 29-4-1643 : Jean Gilsen (dit Collo).

Quelle fut la destinée de l'ermitage Saint-Remy, du milieu du XVIIe s. à la fin du XIXe ou du début du XXe ? Les informations manquent. Il est toutefois très regrettable que l'on ait permis la destruction d'un édifice historique le quel, paraît-il, avait un cachet très particulier et méritait donc d'être conservé.

Notons qu'en 1977, l'abbé Jacques Jeanmart, vicaire à Fosses et archéologue, fit exécuter des fouilles sur le site : il existait encore une partie voûtée sous les décombres. En a-t-il fourni les résultats dans « Archéologie », par exemple ? Nous n'en savons rien.

R.A.

Voici une étonnante photo, trouvée chez feu Oscar Leclercq - Renilde Marique, rue des Bas-Prés, par un de nos lecteurs, membre du Cercle d'Histoire local. Il pourrait donc s'agir d'un membre de la famille Marique, dit ce lecteur, sans doute Fernand qui habitait rue des Bergeries, entre ses parents (car le visage de gauche indique nettement une femme, encore que certains y voient un jeune homme...). La photo doit dater d'avant 1900 et Fernand serait mort en 1973 à l'âge de 88 ans (?). Mais par des recherches plus précises, nous avons constaté que Fernand est né à Sant-St-Laurent (Floreflé) le 2 juin 1890 ; il est arrivé à Fosses en 1899 (à Haut-Vent) et s'est marié en 1913 avec Valentine Stiermet. Ils eurent deux enfants : Renilde, née en 1913 et Robert en 1921. Il ne peut donc s'agir de ses parents si la photo est antérieure à 1900. De plus, au fichier de l'état civil de 1900-1920, on voit que Fernand est venu à Fosses en compagnie de sa mère et de ses frères et sœur (Emile, Charles, Jules et Elvire) mais sans le père François-Joseph. Était-il déjà mort ?

Par contre, la photo pourrait provenir de la famille Stiermet : Valentine, épouse de Fernand Marique, était la fille de Louis Stiermet, né à Fosses le 17 octobre 1870 et de Marie Ducoulot, née à Fosses le 1er avril 1874 (rue du Chêne n° 3). Les deux adultes, en effet, ont moins de 30 ans. Mais pas de chance pour l'enfant, un garçon, car les époux Stiermet n'ont eu que des filles. Ou s'agit-il d'un petit voisin : juste avant le pont de la Laide-Basse habitait la famille Biot : Oscar Biot et Odile Hamnus qui eurent deux fils (Arthur, né en 1890

et Camille (né en 1897) et on sait qu'un autre Camille Biot (venant du Try-al-Hutte, né en 1900) épousa Paula Stiermet en 1924 ; les deux familles étaient donc liées. Mais que de suppositions !

Etonnants surtout sont les costumes : les yatagans de bois indiquent les Chinels, mais ils n'ont pas de bosses ! Le chapeau à plumes est aussi bizarre, la perruque est détreussée à la mode de celle des Dououds actuels. Une espèce de boléro est jeté sur une sorte de chemisier blanc à manches bouffantes, le pantalon clair est garni d'un galon rappelant sans doute la couleur du boléro. Des rubans sont noués autour des mollets. Par contre, les rosaces sur les chaussures ressemblent fort à celle des Chinels actuels.

S'agirait-il d'une soce spéciale, ou d'un costume de fantaisie lors du carnaval ? Un aîné pourrait peut-être donner réponses à toutes ces questions ?



**ENTREPRISES  
DE TOITURE  
ET ZINGUERIE**

S.P.R.L.

**GILSON FRÈRES**

Rue de Nèvreumont, 79  
5070 FOSSÉS-LA-VILLE

© 071/71.25.40

Fax. 071/71.15.83



## Conseil communal (suite de la page 2)

### Et voici les pavés

M. Moreau avait donc mis en urgence à l'ordre du jour le problème des pavés utilisés pour les trottoirs dans les travaux actuels. En deux questions : qui a réceptionné ce travail ? et pourquoi n'a-t-on pas des pavés belges conformes au cahier des charges ?

Le bourgmestre rappelle que c'est le MET (Ministère des Travaux) qui est maître de l'ouvrage. La Commune se contente de financer sa part (les trottoirs). Il assiste, avec l'échevin des Travaux, aux réunions de chantier hebdomadaires et y répercute les remarques des riverains. C'est donc le MET qui réceptionne, avec l'accord de la Commune qui vérifie la pose. Mais la couleur des pavés a attiré l'attention des uns et des autres.

C'est un problème technique, relate l'échevin Sarto. L'adjudicataire des travaux, la société Morphée, a concédé le travail en sous-traitance et il apparaît que ce sous-traitant avait fourni une fausse attestation de la provenance de ces pavés : le responsable affirmait et jurait sur l'honneur qu'ils venaient d'une carrière de Modave... qui est fermée depuis deux ans ! Il a donc bien dû reconnaître qu'ils venaient de Chine. Le cahier des charges ne spécifie pas que les pavés doivent être belges, mais précise leur résistance requise. On apprend ainsi que la mesure de résistance est le kilo-Newton et qu'en voirie, elle doit être de 180 et en trottoir, de 100. Mais voilà, si les pavés belges sont toujours d'au moins 160 à 200, les chinois sont plus tendres (certains de 59 unités, dit M. Moreau, fort d'un dossier technique qu'il connaît bien) et surtout plus poreux, ce qui laisse des doutes quant à la résistance au gel.

On a donc stoppé le pavage pour une contre-expertise et il s'avère que la résistance moyenne sera de 160, donc suffisante. Mais les tractations ont été houleuses, bourgmestre et échevin se sont fait traiter de tous les noms : le représentant de la société de pavage a même jusqu'à soupçonner M. Sarto de vouloir faire tout entendre (alors que c'était un ingénieur du MET) pour « couler » l'entreprise et faire continuer le travail par une autre qui lui aurait promis des vacances aux Bahamas ! Il y eut même des menaces et coups de fil anonymes :... « C'est une mafia », « Ce sont des gangsters, des filous », a-t-on entendu. Et des exploités qui font venir des pavés du Portugal, moins payés. Il y a eu des pressions, précises encore Ph. Moreau, pour faire admettre des pavés chinois ou pakistanaïses sous la garantie des pavés wallons. Une mauvaise foi flagrante. Refuser ce qui était déjà placé aurait coûté 5 millions à l'entreprise. Il faut donc exiger une garantie de 5 ans contre le gel.

Il est vrai qu'il est difficile d'encore trouver rapidement de telles quantités de bons pavés belges : il reste 3.200 m<sup>2</sup> à paver sur les 8.000 de l'entreprise. Et si les pavés belges coûtent 1.350 F/m<sup>2</sup>, les chinois ne sont qu'à 930 F. Le MET et la Commune ont donc négocié et, sur base de la qualité inférieure fournie, ont obtenu une réduction de 269 F au mètre placé. Un délai de 3 ans sera exigé avant réception définitive.

## CHICONS

**EXTRA FRAIS  
DETAIL - GROS**

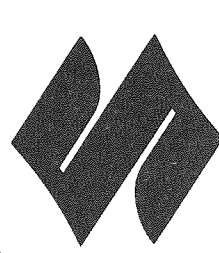
Vente directe  
de la ferme au particulier

**CROMBEZ Daniel**

36, rue de Nèvreumont, FOSSES

Tél. 71.14.42

Remise à domicile



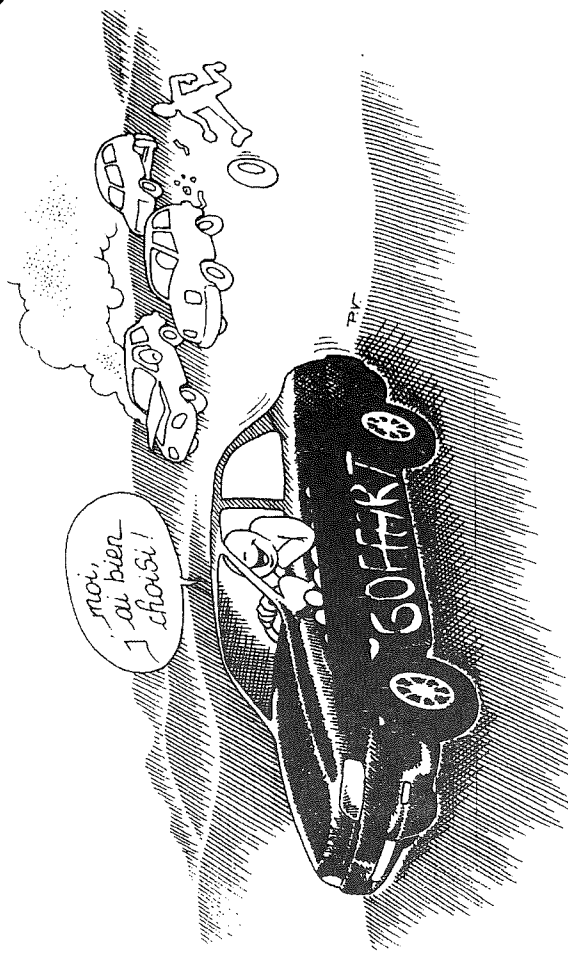
**SUZUKI**

THE BIG IDEA



**HYUNDAI**

A VOIR. ABSOLUMENT!



# Garage GOFFART-TONKA

Chaussée de Charleroi 443 - 5070 LE ROUX

Tél. (071) 71.19.61 - Fax (071) 71.19.52

## VITRIVAL

### Le grand feu a vécu

Comme chaque année, le grand feu de Vitrival a été très bien organisé par les jeunes vitrivalois toujours respectueux de cette tradition.

Comme le veut la coutume à Vitrival, la journée a débuté par une tournée dans le village et le groupe s'est ensuite rendu chez les derniers maîtres qui étaient chargés d'allumer le bûcher. Il s'agissait de Nicole et Marcel qui ne sont pas originaires du village, mais ont très bien rempli leur rôle, alors qu'un feu d'artifices était tiré près du bûcher.

Les masqués ont effectué leurs visites habituelles à domicile et on peut dire que le grand feu 2000, le dernier du siècle, fut une totale réussite.

## SART-EUSTACHE

### Le grand feu

C'est donc ce samedi que se déroulera à Sart-Eustache les festivités du grand feu qui marquent la fin de l'hiver. Nous n'avons pas pu obtenir d'autres renseignements au sujet de cette tradition sartoise.

Il y a 100 ans  
dans

## Le Messager de Fosses

N° 9 du 4 mars 1900

**FOSSES.** - Nous avons dit il y a quelque temps que M. Charles Patris, de notre ville, avait reçu un brevet belge pour l'invention d'un attacheur automatique pour wagons. Nous avons appris que cette invention, mise à l'étude par le ministère des chemins de fer et qu'un brevet allemand vient d'être accordé à M. Patris.

N° 10 du 11 mars 1900

**AISEMONT.** - M. Thyron, vicaire à Gemblioux, vient d'être nommé curé à Aisemont-Fosses.

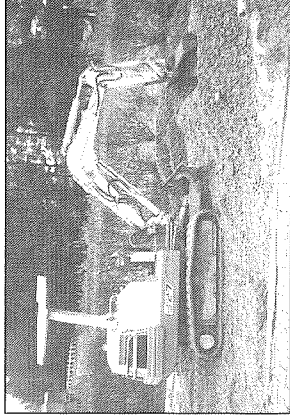
N° 11 du 18 mars 1900

**FOSSES.** - La Cour d'Appel de Liège a renvoyé devant les Assises le nommé Charles Cornil, chauffeur à Fosses, détenu du chef d'avoir commis une tentative de meurtre sur la personne de François Taziaux.

**FOSSES.** - Naissances du mois de février : Victor-Joseph, fils naturel de Maria Ipersiel, le 12 - Jules-Arsène, fils de Nicolas Clause et Flore Clause, le 18 - Edmond-Célestin, fils de Omer Pirmez et Maria Gosset, le 27. - Mariages : Arthur Draye et Constantine Delvaux, le 26 - Décès : Henriette Parent, 75 ans - Francoise Dufaux, 58 ans - Gustave Crame, 81 ans - Marie Legros, 92 ans - Constant Masson, 88 ans - Louise Weber, 85 ans - Antoinette Mathot, 64 ans.

# ETS CARL DERIDDER

- ☆ TERRASSEMENTS
- ☆ EGOUTTAGE
- ☆ POSE DE CITERNES
- ☆ TOUT AMÉNAGEMENT extérieur
- ☆ PARKINGS
- ☆ ENTRÉES DE GARAGE



DEVIS GRATUIT

22, route du Marly, 5170 ARBRE (Profondeville)  
081-43.50.35 ou 0478-298.396

Mais qu'on se rassure, conclut le bourgmestre : demain il y aura 20 pavés et le travail sera bien avancé pour la Laetare et tout le travail de voirie sera terminé pour le 30 juin comme prévu, car il n'y a pas eu d'arrêt pour intempéries d'hiver.

### A huis clos

— Le Conseil ratifie les décisions du Collège concernant l'enseignement (divers interims, nomination à titre définitif de Dominique Leppinne comme maître en éducation physique et de Fausta Prigneaux comme institutrice gardienne (à Nèvreumont).

— Il ratifie aussi la désignation de Jean-Luc Benoît pour les fonctions de secrétaire pendant les congés du titulaire ; nomme deux employées administratives (Brigitte Absilis et Frédérique Goisse) et un agent de police supplémentaire (Jean-Louis Trauffer, de Floreffe, 40 ans).

Le public était content : ce fut très intéressant.

## AISEMONT

### Fricassée et grand feu

La tradition des réjouissances qui marquent la fin de l'hiver est toujours très bien respectée à Aisemont.

Ainsi, le mardi gras était réservé à la grande fricassée qui a obtenu un succès sans précédent et s'est terminée par un bal qui fut fréquenté par beaucoup de monde.

Et au cours du week-end dernier, on remit ça pour la tradition du grand feu. Ce fut tout d'abord le bal masqué du samedi, en la salle Saint-Joseph. Le lendemain, dès 9 heures du matin, une batterie de tambours annonçait la sortie des Gais Lurons et dès l'après-midi, ce fut la grande tournée dans les rues du village avec une bonne quinzaine de musiciens qui mettaient l'ambiance. Puis on alla chercher chez eux les derniers maîtres qui avaient l'honneur d'allumer le bûcher, un jeune couple bien sympathique arrivé depuis peu au village.

La troupe se dirigea alors vers la rue Insbaramonts où avait été monté le bûcher. Un feu d'artifices fut alors tiré avant l'embrasement en l'honneur du départ du bonhomme Hiver.

Un belle fête qui était assurée par le comité de la Pelote aisémontoise.